

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 23 - 26 octobre 2000

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour information

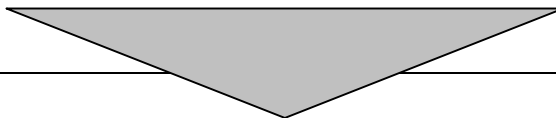


Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2000/9-D
15 septembre 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

**AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES
POUR DES INTERVENTIONS
PROLONGÉES DE SECOURS ET DE
REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR
LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE
1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2000**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Chef du Service de la programmation M. T. Due tel.: 066513-2501
(ODP):

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Entre le 1er janvier et le 30 juin 2000, le Directeur exécutif a autorisé, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, sept augmentations budgétaires pour des projets approuvés. Ces augmentations représentent 6,7 millions de dollars E.-U. en produits alimentaires et un coût total pour le PAM de 16,7 millions. Les chiffres détaillés et les motifs de chaque augmentation figurent ci-après.



IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2000 (dollars E.-U.)

Région, pays, numéro et titre de L'IPSR	Budget approuvé		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
RÉGION ASIE ET EUROPE ORIENTALE (OAE)						
Bangladesh 6155.01 Assistance aux réfugiés du Myanmar	1 092 110	1 791 973	1 209 470	1 937 644	117 360	145 671

Motif de la révision

Adjonction de 45 tonnes de sucre, de 56 tonnes d'huile végétale et de 136 tonnes de légumineuses, suite à l'ajustement des barèmes des rations d'après la recommandation de l'enquête sur la vulnérabilité menée dans les camps de réfugiés.

Indonésie 6195.00 Aide alimentaire en faveur des pauvres des villes touchés par la crise économique	44 340 000	63 942 619	46 793 700	68 334 259	2 453 7	4 391
--	------------	------------	------------	------------	---------	-------

Motif de la révision

Adjonction de 3 218 tonnes de haricots, de 1 609 tonnes d'huile végétale et de 268 tonnes de sel pour augmenter les rations alimentaires fournies aux personnes déplacées dans la zone de Maluku et dans d'autres zones du projet.
Adjonction de CAD pour apporter l'appui à la gestion nécessaire pour le suivi et la supervision dans la zone de Maluku.

RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES(OLC)

Néant



IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2000 (dollars E.-U.)

Région, pays, numéro et titre de L'IPSR	Budget approuvé		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (OMN)						
Algérie 6099.00 Aide aux réfugiés du Sahara occidental	1 657 45€	3 454 581	2 990 895	5 814 508	1 333 4	2 359
	<u>Motif de la révision</u>					
	Prorogation de cinq mois et adjonction de 672 tonnes de riz, de 4 728 tonnes de farine de blé, de 300 tonnes d'huile végétale, de 600 tonnes de légumineuses, de 60 tonnes de sel iodé et de 360 tonnes de sucre, ainsi que déprogrammation de 347 tonnes de mélange maïs-soja pour éviter l'interruption de la distribution jusqu'à l'approbation de la nouvelle phase de l'opération.					
RÉGION AFRIQUE (OSA)						
Djibouti 4960.04 Aide alimentaire en faveur des réfugiés	1 760 62€	3 104 482	1 966 720	3 439 373	206 095	334 891
	<u>Motif de la révision</u>					
	Prorogation de deux mois et adjonction de 566 tonnes de farine de blé, de 62 tonnes de falfa, de 7 tonnes de sel, de 15 tonnes de sucre, de 33 tonnes d'huile végétale et de 52 tonnes de légumineuses pour éviter l'interruption de la distribution jusqu'à l'approbation de la nouvelle phase de l'opération...					
Kenya 4961.04 Aide alimentaire en faveur des réfugiés somalis et soudanais	20 440 535	41 711 228	22 363 790	45 706 738	1 923 255	3 995
	<u>Motif de la révision</u>					
	Adjonction de 703 tonnes de maïs, de 5 432 tonnes de farine de blé, de 598 tonnes d'huile végétale et de 258 tonnes de légumineuses du fait de l'augmentation du nombre des bénéficiaires.					



IPSR APPROUVÉES POUR LESQUELLES LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2000 (dollars E.-U.)

Région, pays, numéro et titre de L'IPSR	Budget approuvé		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
RÉGION AFRIQUE (OSA) (suite)						
Libéria 4604.07 Aide alimentaire ciblée dans le cadre des activités de secours et de redressement en faveur de réfugiés, de personnes déplacées et de réfugiés de retour au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana.	41 875 501	86 422 701	42 570 001	87 452 497	694 500	1 000 000
			<u>Motif de la révision</u>			
			Adjonction de 75 tonnes de biscuits suite à un don ponctuel.			
Région des Grands Lacs 6077.00 Aide alimentaire au service des opérations de secours et de redressement dans la région des Grands Lacs africains	120 738 860	269 854 513	120 738 860	274 302 815	0	4 500 000
			<u>Motif de la révision</u>			
			Augmentation des taux de TIEM du fait de l'accroissement des tarifs de transport.			
Récapitulatif						
Le coût total de ces augmentations budgétaires est le suivant:						
Coût des produits alimentaires	6 728 350					
Coût total pour le PAM	16 705 737					

